

Demande de prestations

Indemnité de départ à la retraite

Convention collective nationale des Détaillants, détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie [n° 3224]

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au : 0972 672 222 (appel non surtaxé) ou écrivez-nous à l'adresse :

cg.capsud-prestationsprevoyance@ag2rlamondiale.fr

Document à retourner : AG2R LA MONDIALE - TSA 37001 - 59071 ROUBAIX CEDEX 1

Entreprise

Nom et adresse de l'employeur : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

N° de SIRET : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de l'employeur) : _____

N° de contrat prévoyance : _____ P

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____

Salarié concerné par la demande de prestations

Nom d'usage : _____

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Commune de naissance : _____

Département de naissance : _____

Pays de naissance : _____

N° : _____ Complément (zone, étage, immeuble, bât.) : _____

Rue / voie : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

N° de Sécurité sociale : _____

Date d'embauche dans le fonds de commerce : _____

Catégorie professionnelle

☐ Cadre ☐ Non cadre ☐ Agent de maîtrise

Date de départ : _____

Ancienneté dans la profession : _____ an(s) _____ mois

Justificatifs à produire

- Relevé d'identité bancaire (RIB) de votre fonds de commerce.
- Copie du bulletin de paie indiquant le paiement de l'indemnité de départ en retraite
- Copie de la notification d'attribution de la retraite de la Sécurité sociale, à défaut copie de l'accusé de réception délivré par la Sécurité sociale
- Copie des bulletins de salaire des 12 mois qui précèdent le mois du départ.

Important

Suite à l'examen du dossier, des pièces complémentaires pourront être demandées.

Calcul de l'indemnité

Salaire de référence⁽¹⁾ : _____ €

– jusqu'à la 10^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 4 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 4 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL A : _____ 0.00 €

– de la 11^e année incluse jusqu'à la 20^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 5 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 5 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL B : _____ 0.00 €

– à partir de la 21^e année incluse et jusqu'à la 30^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 6 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 6 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL C : _____ 0.00 €

TOTAL A + B + C = _____ 0.00 €

Le versement TOTAL A + B + C ne peut excéder 50 000€ comme le prévoit l'avenant numéro 4 à l'avenant numéro 19 du 17 novembre 2020

(1) Le salaire de référence à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est :

- le 1/12^e de la rémunération des 12 derniers mois précédant le départ en retraite ou selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé,
- le 1/3 des trois derniers mois étant entendu, que dans ce cas, toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versée pendant cette période, ne serait prise en compte qu'au prorata temporis.

Fait à : _____

Date : _____

Cachet et signature (obligatoires) de l'entreprise

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance AG2R Prévoyance, membre d'AG2R LA MONDIALE, au titre de la passation, de la gestion et de l'exécution de votre contrat.

Ainsi nous utilisons, des données relatives à votre état civil, votre situation personnelle, vos coordonnées personnelles, vos données professionnelles, vos données économiques et financières, votre numéro de Sécurité sociale ainsi que des données relatives à votre santé, nécessaires à l'étude de vos besoins et de votre profil. Les données de santé ne sont collectées et traitées que pour les garanties santé et prévoyance.

Elles sont également utilisées pour poursuivre nos intérêts légitimes, au travers de la lutte contre la fraude, notamment à partir de la détection d'anomalies dans le fonctionnement des contrats, pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Elles sont enfin traitées pour satisfaire à nos obligations légales et réglementaires, notamment :

- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- Les déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques.

Nous mettons en œuvre des traitements automatisés ou de profilage, fondés sur l'analyse de vos données, notamment pour répondre à nos obligations de conseil, déterminer les garanties, les placements ou les prestations et vous proposer des contrats et services adaptés. Sur demande, vous pouvez demander à être informés de l'existence d'une décision automatisée et la communication de la logique qui en est à l'origine. Également dans ce cadre, vous pouvez demander l'intervention d'une personne humaine afin d'obtenir un réexamen de la situation, exprimer votre propre point de vue et obtenir une explication ou contester la décision prise. Vous pouvez exercer ces droits en communiquant votre demande à l'adresse du Délégué à la protection des données du Groupe AG2R LA MONDIALE dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous.

Les données nécessaires à la gestion de votre contrat et des services associés sont conservées pendant la durée de votre contrat et jusqu'à expiration des délais légaux de prescription. Les données utilisées à des fins de prospection et d'information commerciale sont conservées pendant une durée de 3 ans après votre dernier contact ou au terme de votre contrat. A l'issue de ces délais, vos données seront purgées.

Les informations présentées comme obligatoires sont nécessaires à la bonne exécution de votre contrat, leur absence pourrait entraîner la nullité de ce dernier ou la réduction des indemnités versées.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres du Groupe AG2R LA MONDIALE et le cas échéant à ses sous-traitants et ses partenaires, intermédiaires d'assurance, réassureurs qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées. La liste des destinataires est détaillée dans la politique de protection des données personnelles accessible à l'adresse : <https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France 92599 LEVALLOIS-PERRET CEDEX, ou par courriel à informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr.

Nous apportons la plus grande attention à vos données personnelles, néanmoins si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.bloctel.gouv.fr>.

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>